

LES BREVES

n°59

CALENDRIER

17 mai

Don du Sang
Roppentzwiller

18 mai - 20h

Conférence au Foyer
« **Les conséquences**
du réchauffement climatique
dans le Sundgau »
Dany Diettmann

26 mai

Journée citoyenne

3 juin - 17h

Inauguration des œuvres
« Stuwä »

17 juin

Journée d'inauguration(s)

Conseil municipal du 10 avril 2018

AFFAIRES FINANCIERES

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion de l'exercice 2017, établi par Monsieur Claude IPPONICH, Trésorier-payeur Général et décide d'affecter les résultats de l'exercice 2017 de la façon suivante :

Résultats de fonctionnement antérieurs reportés (excédent)	11 685.88 €
Résultat de fonctionnement 2017 (excédent)	<u>147 526.59 €</u>
Résultat à affecter	159 212.47 €
Résultats d'investissement antérieurs reportés (déficit)	- 371 207.26 €
Résultat d'investissement 2017 (excédent)	<u>141 513.57 €</u>
Résultat 2017	- 229 693.69 €
Soldes des restes à réaliser	<u>208 500.00 €</u>
Besoin de financement	- 21 193.69 €
Affectation en Investissement – Réserves	21 193.69 €
Report en Fonctionnement	<u>138 018.78 €</u>
Résultat affecté en 2018	159 212.47 €

Présentation et vote du Budget Primitif 2018 : Monsieur le Maire présente aux conseillers l'état de la dette au 1er janvier 2018, ce tableau est consultable en Mairie.

Vote des taux des taxes :

Il a été décidé de ne pas augmenter les taux des 4 taxes (Habitation, Foncière Bâti, Foncière non bâti et Contribution foncière des entreprises / CCS) sachant que l'augmentation des bases apportera une recette supplémentaire de 7 903.00 €.

Le conseil municipal, décide de retenir les taux suivants :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le Budget primitif 2018 qui s'équilibre de la manière suivante :

Section de fonctionnement : Dépenses - Recettes 841 160.00 €
Section d'investissement : Dépenses - Recettes 1 205 600.00 €

AFFAIRES D'URBANISME

Halle Place du Foyer

Vu la délibération attribuant le lot– Courants Faibles – à l'Ent. DIETSCHY de Waldighoffen pour 8 240.00 € HT le Conseil Municipal approuve l'avenant n° 1 pour les travaux non réalisés qui s'élèvent à 5 120.00 HT et les travaux supplémentaires d'un montant de 6 288.00 € HT soit un montant global de 1 168.00 € HT représentant 14.17 % du montant du marché initial.

Vu la délibération attribuant le lot– Couverture – à l'entreprise PRACHT de LEVONCOURT pour un montant de 20 920.00 € HT le Conseil Municipal approuve l'avenant n° 1 pour les travaux non réalisés d'un montant de 3 004.80 HT représentant 14.36 % du montant du marché initial.

Monsieur le Maire propose de nommer la Halle « Halle André ZUNDEL » en hommage à la dynamique initiée à Durmenach par Monsieur Zundel depuis plus d'un demi-siècle.

Désignation des taxes	Taux appliqués	Vérification des calculs	
		Bases	Produits
Taxe d'habitation	17.83 %	913 000	162 788 €
Taxe foncière (bâti)	11.78 %	804 700	94 794 €
Taxe foncière (non bâti)	68.13 %	23 700	16 147 €
TOTAL			273 729 €

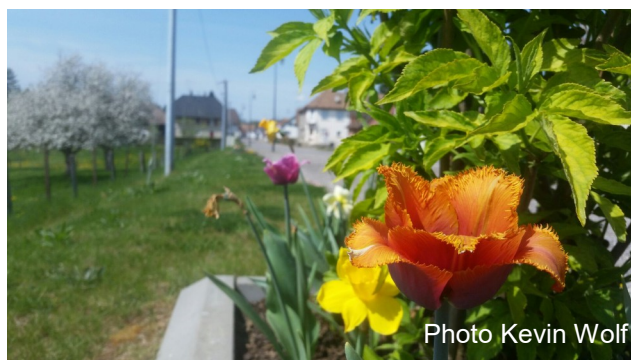
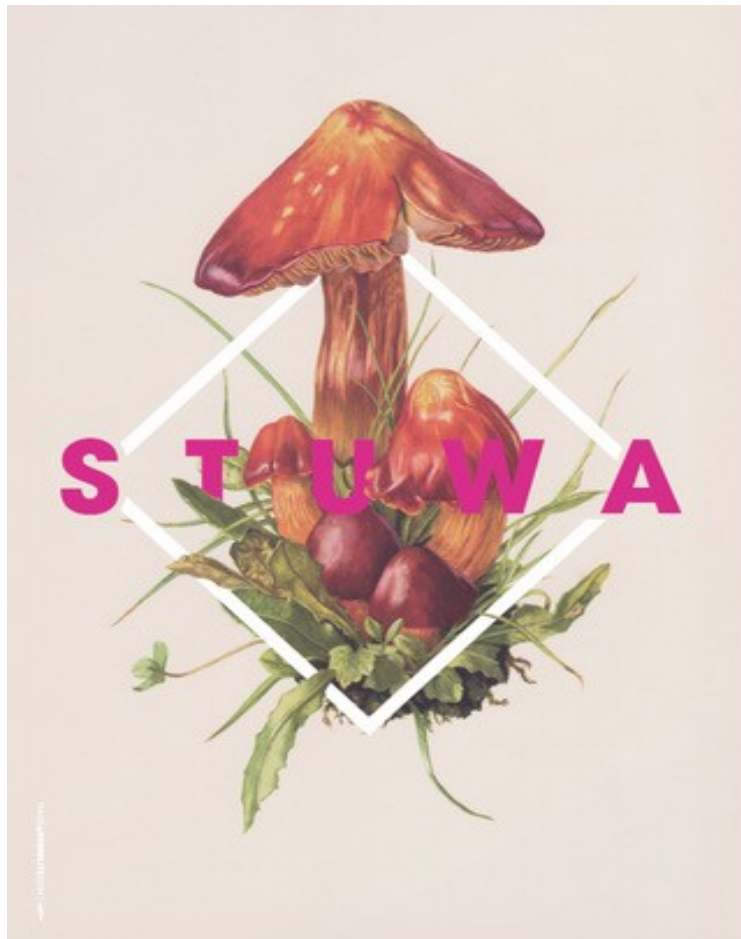


Photo Kevin Wolf



FRANÇOIS ECHNOLTZER
Président du Pays du Sundgau

LOÏC FEL
Président de COAL

ONT LE PLAISIR DE VOUS CONVIER À L'INAUGURATION DE
STUWA 2018 PARCOURS ART ET NATURE DU SUNDGAU
EN PRÉSENCE DES ARTISTES **LE DIMANCHE 3 JUIN 2018**.
En souhaitant vivement vous compter parmi nous, nous vous prions d'agréer,
Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

STUWA CIRCUS IV INVITE LE DANEMARK

DE 08H45 À 19H30

Départ de la gare d'Altkirch à 08H45 ;
Retour prévu à la gare d'Altkirch à 18H45 et 19H15

HIRTZBACH PARC REINACH MATHIAS BANK & STUDIO BASTARK CAUSERIE AUTOUR DU PROJET VINDLUGET

→ 09H00 : petit-déjeuner, animations dont la
Saga Énergie d'Alter Alsace Énergie.

ALTkirch QUARTIER PLESSIER

ULRICH SCHIÖDT
INVITÉ SPÉCIAL DU 100^{ème} ANNIVERSAIRE
DE L'ASSOCIATION MAIRIE-PRE

→ 10H30 : performance artistique avec
rafraîchissement, exposition et fontaine.

HAGENBACH (ROSEBACHES STADT)

PONT DU ROSEBACHLEIN
CHARLENE CHEMIN (et sociés de l'écologie)

→ 12H15 : repas du midi.
→ 14H00 : balade à pied dans le village à la
découverte de l'œuvre le long du canal.

ILLTAL EN FACE DU STADE

JONATHAN NAAS WENDRAWEK

→ 15H00 : collation fruitière locale, sur fond
musical Doom & Lounge avec DJ Batifec.

DURMENACH PLACE DE LA MAIRIE

LAURENT GONGORA ÉLÉMENTAL

STÉPHANE RUCH LA FLAMME COMMUNE
→ 17H00 : concert avec Double-Face et
soirée forte flambée.

INFORMATIONS PRATIQUES

Pour faciliter vos déplacements un trajet en
bus, le STUWA CIRCUS, vous est proposé
gratuitement de 8h45 à 19h15. Merci de
réserver vos places avant le 31 mai 2018 à :
info@pays-sundgau.fr

Un parking gratuit se trouve à proximité de la
gare d'Altkirch pour y garer votre voiture
avant le départ du bus. Si vous préférez
utiliser votre propre véhicule proposez du
covoiturage sur la page Facebook de
STUWA : www.facebook.com/stuwasundgau

▲ Menu du Midi : Jambon et Salade de
Pommes de terre à 12€ et 6€ pour les enfants.
Uniquement sur réservation lors de
l'inscription à STUWA CIRCUS ; Possibilité d'un
repas tiré du sac.

PAYS DU SUNDGAU



Le changement climatique, on en entend parler, on en parle...

*On voudrait que cela ne nous touche pas,
nous sommes loin des pôles et des glaciers qui fondent,
des tornades et cyclones inhabituels,
des côtes qui voient les eaux monter.
Et pourtant !*

Ici aussi, dans le sundgau, nous sommes concernés.

Qu'est ce qui nous attend ? Comment nous adapter ?

*Le Groupe local Jura Alsacien d'Alsace Nature
et la Commune de Durmenach*

*vous invitent à une conférence qui sera donnée par Dany Dietmann,
Maire de Manspach, Vice-Président de la ComCom Sud Alsace Largue,
engagé et responsable depuis plus de 25 ans du SMARL
et maintenant du nouvel EPAGE de la Largue.*

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE SUNDGAU

A Durmenach, salle du Foyer St Georges
18 mai, à 20h



Organisation du 17 juin.

Cette journée d'inauguration sera ponctuée par de nombreuses anima-
tions : spectacle de l'école, déambulations forestières, exposition de pho-
tographies d'André Zundel, concert de musique klezmer, repas à midi
proposés par la Société d'histoire et le Conseil de fabrique.

Engagement pré-opérationnel pour le projet de restauration de l'Eglise Paroissiale Saint-Georges

Vu la convention signée en date du 24 avril 2017 par la Commune qui
missionne l'ADAUHR pour l'aide à l'élaboration du programme de ce
projet, le Conseil Municipal décide d'engager sa phase pré-opérationnelle,
d'engager la désignation du maître d'œuvre et le choix des prestataires
des missions de contrôle technique et de coordination de sécurité et de
protection de la santé, il approuve le montant prévisionnel de l'opération
porté à 559 755.00 € HT, et inscrit les crédits nécessaires à l'opération et
au lancement de la procédure au budget.

Monsieur le maire présente la proposition de vente de 3 parcelles Rue du
Chemin de Fer par les héritiers LITSCHIG à la SAFER. Le Conseil Municipal
donne son accord de principe à cette opération d'achat et attend la pro-
position définitive de la SAFER.

AFFAIRES DE PERSONNEL

Madame Farida DJOUAK a fait sa demande de départ à la retraite pour le
31 décembre 2018.

DIVERS

STUWA : Les artistes seront présents courant mai pour la réalisation des
œuvres, l'inauguration est prévue le 03 juin 2018.

**Location du Foyer : suite aux désagréments subis par la chorale lors de
sa dernière location** Monsieur le maire annonce que celle-ci n'aura pas
à payer la prochaine location et qu'elle en sera informée au moment de
sa réservation.

Rue de la Synagogue : une réflexion est lancée pour savoir s'il est oppor-
tun de laisser la Rue de la Synagogue en sens unique.

De nombreux projets ont animé notre village ces derniers mois.

La Commune de Durmenach
Le CADEC
La Société d'Histoire
Les élèves et les enseignants de l'école
Les bénévoles qui se donnent sans compter

seraient très honorés par votre présence à leurs côtés

Le dimanche 17 juin 2018

À 10 heures
Place du Foyer

Pour l'inauguration et la découverte
de la Régio Halle « André Zundel »,
de l'« Espace Naturel Sensible » du Kuhwald,
des projets menés par la Maison de la Nature et l'école,
de l'Aire de jeux,
du Potager communal,
de la Cabane de l'Inseli,
du Four à Pain,
des œuvres « Stuwa », de celles des écoliers
et des jolis petits coins de notre village...

Contact : mairie.durmenach@wanadoo.fr
03 89 25 81 02

PROGRAMME

10h

Inauguration

Spectacle proposé par Henri Frisch et les élèves de l'école
Vin d'honneur

13h

Repas au Foyer

Riz colonial & Verrine aux Myrtilles
15 € sans les boissons
Places limitées
Inscriptions : b.jaenger@free.fr

ou

Pique-Nique forestier

Place des Mèlèzes
Saucisses grillées : 4 €
Buvette

Après-Midi

Déambulations dans le Kuhwald
À la rencontre des naturalistes

Photographies d'André Zundel

« Scènes de vie à Durmenach »
de 1950 à 1990
Maison du Patrimoine

17h

« KALARASH »

Concert de musique Klezmer sous la halle.
Proposé par la Communauté des Communes Sundgau

Apéritif

Ponts sur l'Ill



Comme vous l'avez
tous noté, le Conseil
Départemental
réalise
actuellement les
travaux de
rénovation des ponts
de notre village.

Des travaux rendus
nécessaires par le

temps qui passe.

Après l'étanchéité du tablier, le remplacement des
garde-corps et l'enfouissement des réseaux,
les travaux de voirie devraient pouvoir être réalisés fin juin au
plus tard.

Merci à tous pour votre compréhension et pour votre patience.

60 jeunes arbres fruitiers greffés
avec 59 variétés anciennes
provenant du conservatoire de
l'Ecomusée d'Alsace, ont été mis en place près du château en
attendant leur
transplantation autour de
l'aire de jeux.

FRUITS OUBLIES

Pierre Bader, Président des Arboriculteurs du Haut-Rhin
qui a procédé aux greffes,
Rémy Brun
qui a suggéré cette opération exem-
plaire à la commune
et Sébastien Berbett
ont effectué les plantations.

Le Conseil Départemental
est partenaire de ce projet dans le
cadre du GERPLAN.

Et parce que nous n'héritons pas de
la terre de nos parents mais que
nous ne faisons que
l'emprunter à nos enfants,
la plantation et l'entretien de ces
colonnaires feront l'objet d'un
projet pédagogique tout comme
l'entretien du potager voisin



S'Chrüter- und Gmiesgärtli - Le jardin de Durmenach

Le terrain du futur potager a été terrassé grâce à l'aide précieuse de Philippe Springinsfeld et de sa pelleteuse ainsi que de celle des employés communaux.

Dans les prochains jours 12 grands bacs en bois (de mélèze) seront mis en place et remplis de terre, prêts à accueillir les plans et boutures des jardins privés (voir aussi Les Brèves du mois de mars 2018).

Les anciennes variétés de légumes, de plantes vivaces, de fleurs, de plantes aromatiques et médicinales donneront à ce jardin une note spéciale. Les plants et boutures des particuliers qui souhaitent contribuer à ce projet peuvent être déposés lors de la journée citoyenne le 26 mai 2018 à partir de 09.00h derrière la mairie, si possible avec l'identification de l'espèce.

Elles seront plantées et étiquetées dans la journée.

Pour des informations, des suggestions, des questions : yves.erhart@gmail.com - 28 rue de Bâle, Durmenach - 06 36 96 23 95



Isatis tinctoria
(après macération, la plante séchée donne le magnifique bleu indigo)

Pastel, genêt du teinturier. Magnifique plante à fleurs jaune très mellifère, se plaît dans les endroits les plus difficile plein soleil, terre sèche ou pauvre.



Choux Daubentou, *Brassica oleracea*
Ce véritable légume ancien vivace, permet d'avoir du chou à volonté en toute saison.



Monsieur le Maire,

L'aire de jeux n'a pas été mise en place pour que les caïds des bacs à sable viennent y jouer aux gros durs.

Les voisins et parents qui fréquentent les lieux sont invités à désigner à la Commune les responsables des lamentables désordres relatés dans ce courrier anonyme Arrivé le

26 AVR. 2018

Mairie de Durmenach

L'air de jeux est une excellente idée, super pour nos petites têtes blondes, mais au nom de plusieurs parents nous poussons un gros coup de gueule.

Quand on dit super c'est lorsque nos enfants puissent y jouer sans marcher dans des crottes de chiens (2 en total liberté un jour).

Super quand ils peuvent utiliser toboggan balançoire ... sans que les grands ados squattent dessus toute la journée (10h/17h samedi ou dimanche dernier nous a-t-on dit). Aucunes réactions de leur part suite aux remarques des parents.

Super quand ils peuvent jouer tranquillement sans que ces mêmes ados ne les embêtent (s'amuse à pousser les petits, trop facile n'est ce pas et marrant forcément).

Super quand ils peuvent marcher, courir, bref s'amuser sans prendre le risque de se faire renverser par un vélo, trottinette ou mobylette qui y circulent (sur le gazon de l'air de jeu oui oui) (et ces mêmes ados).

Super quand ils ne sont pas obligé d'écouter de la musique à fond aux paroles immondes de ces ados sans oublié leur langage exemplaire (ironie) (maman c'est quoi la police, fils de pute ?.....) et toujours dans la provocation face aux parents indignés.

Les parents fuient car ces ados s'en fichent des remarques, manque total de respect du lieu et des personnes.

De plus la dégradation commence (protèges vissés du toboggan brûlés), super pour même pas 1 an de mise en place.

Et pour avoir discuté avec les personnes vivant à proximité et qui pour certains on eux aussi des enfants, tapage nocturne, tolérance de présence 22h, nous pensons trop tard car des gens et enfants qui ont soit école le lendemain ou se lèvent tôt pour aller travailler (même les weekends) . 21h serait bien. De plus ces ados y restent souvent bien plus tard que 22h. Bref on les plaint car nous sommes tout de même qu'au mois d'avril. IL FAUT AGIR !!!!

On ne se voit plus y emmener nos enfants dans des conditions pareilles. C'est bien dommage car le concept est super.

Cordialement

PARENTS EN COLERE !!!!!

Ne pas jeter sur la voie publique
Rédaction et impression : Mairie de Durmenach
Responsable de publication : Sabine Drexler

ATTENTION

Les tontes de gazon déversées dans les rivières provoquent des problèmes en aval des cours d'eau.

Merci d'éviter cette pratique, notamment dans la Niesbach.

